



Déclaration liminaire CTA grandes masses

du 27 janvier 2020

Depuis des semaines, les éditorialistes annonçaient la fin des mobilisations contre la réforme des retraites. Loin de s'essouffler la mobilisation s'amplifie et se diversifie dans nos secteurs comme l'ont prouvé les très gros cortèges de l'éducation et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans les dernières manifestations. Nous étions des centaines de milliers dans la rue le 24 janvier, mais aussi le 23 dans les retraites aux flambeaux et tous les jours dans des mobilisations nombreuses et multiformes ! Dans l'éducation, les grèves se poursuivent, les personnels mobilisés montrent aussi leur colère, devant les réformes en cascades, en jetant de manière symbolique leurs manuels rendus obsolètes par les réformes successives, devant leurs directions départementales et académiques, ou en jetant leurs cartables. Nul doute que les moyens annoncés pour la rentrée prochaine au niveau ministériel et dans notre académie vont conforter les collègues dans leur mobilisation.

Depuis 2 ans nous combattons ces contre-réformes renforçant la sélection, le tri social, les inégalités dans l'accès à l'éducation et aux études. Toutes les inquiétudes et les critiques exprimées par les salarié.es et les jeunes lors des lois ORE/Parcoursup ou la réforme de l'enseignement professionnel, du bac et du lycée sont aujourd'hui confirmées. Les premières épreuves du nouveau bac en Première (les E3C) se passent mal, elles ne garantissent absolument pas l'égalité face aux épreuves. La mobilisation contre leur tenue démontre le niveau d'inquiétude et de colère des lycéen.nes et des enseignant.es.

Le ministre Blanquer communique sur d'hypothétiques revalorisations salariales corrélées au renforcement de la précarité, à l'augmentation de la charge de travail, non-chiffrées et réservées aux seuls enseignant.es. Le rapport du Conseil d'Etat rendu public vendredi confirme ce que nous disions, nous n'avons aujourd'hui aucune garantie sur le montant de nos retraites, ni sur des augmentations de salaires pérennes. La poursuite du gel du point d'indice va au contraire amplifier le décrochage des salaires. Et c'est nous qu'on traite de menteurs et de manipulateurs... !

Notre CTA a pour ordre du jour la répartition des « grandes masses » pour notre académie, la dotation ministérielle pour la rentrée 2020 est encore marquée par la dégradation des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves dans les écoles, et en particulier dans les collèges et lycées de notre académie. Nous faisons toujours face à une politique d'austérité assumant la ligne du comité action publique 2022 mis en œuvre par le gouvernement, qui a pour objectif principal de procéder à une réduction drastique des dépenses publiques.

Dans le premier degré, nous notons le maintien de l'inflexion donnée depuis la rentrée 2016, mais si le taux d'encadrement augmente dans le 1^o degré pour le 93 et le 94 ce n'est pas le cas du 77. De plus nous savons que cette augmentation illustre la

politique de dédoublement dans les REP et REP + et ne reflète pas la qualité d'encadrement de l'ensemble des niveaux. Les classes de très petites sections ne sont pas en nombre suffisant, sur ce point l'écart entre la proportion d'élèves de 2 ans scolarisés à Paris et de l'autre côté du périphérique dans l'académie de Créteil est édifiant. Nous persistons à dénoncer la suppression des dispositifs plus de maitres que de classes. La problématique de la précarité est persistante dans notre académie et le nombre de collègues non-titulaires dans le 1^o degré ne baisse toujours pas.

Dans le second degré la situation continue d'empirer. Le taux d'encadrement (Heures/Elève) est encore plus bas que l'an passé, alors même que nous battions déjà des records en dépassant péniblement le chiffre de 1,47. Si nous comparons le taux de cette année scolaire avec les chiffres annoncés, ce sont 227 ETP qui manquent pour maintenir le taux d'encadrement de l'an passé ! Il faudrait + 36 ETP dans les LP au lieu des 4 suppressions et + 83 ETP dans les LGT qui n'ont aucune dotation. Il est toujours utile de faire une analyse en regardant sur plusieurs années, si on prend pour base le H/E de la rentrée de 2011 ce sont 131 ETP manquants dans les collèges du 77, 431 dans ceux du 93 et 225 dans ceux du 94. Pour les lycées, il manque alors 138 ETP dans les LP et 730 en LGT. **Au total, pour revenir au taux d'encadrement de 2011, il manque plus de 1 845 ETP sur notre académie. Ce chiffre édifiant suffit à lui seul à comprendre la situation de crise que nous connaissons.**

Au-delà du montant du budget alloué, il est utile de se questionner sur sa qualité. En effet le taux d'HSA continue d'augmenter, dans les lycées et se maintient dans les collèges. Face à la popularisation de la problématique de nos faibles salaires, qui est apparu comme une des grosses lacunes du projet de contre-réforme des retraites, nous trouvons dans ce budget la solution : si vous voulez une augmentation de salaire il va falloir travailler plus ! Pas de dégel du point d'indice et encore moins de rattrapage des salaires mais une obligation à augmenter son temps de travail en étant moins bien payé, car pour une majorité de personnels, c'est travailler plus pour gagner moins que le taux horaire d'une heure normale de travail !

Nous venons de voir que ce sont les lycées qui font les frais de la répartition des moyens cette année, comme nous l'avons analysé et annoncé ce sont bien les effets des réformes du lycée qui en sont la cause. Nous profitons de ce CTA pour nous faire l'écho d'un exemple de suppression d'une précédente réforme. En effet, la situation du LP La Rochette dans le 77 est représentative des difficultés des établissements, les personnels nous ont demandé de vous lire ce courrier :

Nous, personnels enseignants et d'éducation de la voie technologique et de la voie professionnelle du lycée des métiers du Bâtiment Benjamin Franklin, sommes consternés par la décision de fermeture d'une demi-division en Première STI 2D pour la rentrée 2020. En janvier 2019, nous apprenions fortuitement la fermeture de notre 2nde GT/Pro à la rentrée. En février, nous avons été reçus en délégation par l'Inspection académique et nous avons exprimé notre incompréhension face à cette décision et nos vives inquiétudes quant à ses conséquences. En réponse, l'IA nous avait alors assuré de son soutien au maintien de la filière STI2D au lycée. Cette nouvelle décision de fermeture d'une demi-classe en PSTI ébranle fortement notre confiance en l'avenir et menace assurément l'ensemble de la filière technologique et l'avenir du lycée lui-même.

Les documents reçus dans les établissements la semaine dernière ont permis aux collègues de découvrir le détail de la répartition, un véritable scandale est apparu concernant la dotation des dispositifs UPE2A. En effet les

UPE2A-Lycée de notre académie ne seront dotées, que de 20 heures au lieu des 32 heures auxquelles les élèves allophones de plus de 16 ans étaient habitués. C'est un cataclysme. Une représentation intersyndicale des personnels avait été reçue par vos services en novembre. Il avait été question d'une diminution de dotation rectorale jusqu'à 26 heures et vous avez préféré la diminuer à 20 heures. Cette diminution devait permettre la création de nouvelles structures. Hors, à ce jour, aucune création d'UPE2A n'a été annoncée dans les lycées de l'académie. Il avait été question d'un financement d'heures supplémentaires par une demande de FSE. A ce jour, aucune information n'a été envoyée dans les établissements. Les équipes pédagogiques se retrouvent totalement désœuvrées quant à la répartition de ces 20 heures afin de permettre aux élèves d'être suffisamment autonomes pour intégrer des classes banales. Les élèves allophones, en lycée, de votre académie se retrouveront donc avec un des H/E des plus bas : 20 heures pour 20 élèves. Ajoutons à cela le fait que l'académie de Créteil ne propose aucune structure permettant la scolarisation des enfants de plus de 16 ans NSA (Non Scolarisés Antérieurement mais, dans les faits n'ayant pas le « niveau » 5ème). Ajoutons à cela que le délai d'attente avant d'être scolarisé.e, pour les enfants de plus de 15 ans peut atteindre un mois, 6 mois, voire un an. Il nous semble que la politique rectorale répond à une volonté xénophobe. Nous revendiquons donc, au regard de la Convention des Droits de l'Enfant, du Code de l'Éducation, et de la circulaire de 2012 concernant « l'organisation de la scolarisation des élèves nouvellement arrivés » :

- Une scolarisation des tous les enfants (moins de 18 ans), dans des structures adaptées
- Le maintien des 32 heures de dotation rectorale dans les UPE2A Lycée,
- La création de classes d'accueil à hauteur des besoins et entre autres, d'UPE2A-NSA-Lycée

Pour une augmentation prévue de + 4 650 élèves., cette année encore, aucun poste de personnel CPE, d'infirmier-e, assistant-e social-e n'est prévu et seulement 6 postes d'administratif-ve sont créés. Cette sous dotation ne pourra donc pas répondre aux difficultés des établissements et des services. Nos collègues administratifs continueront de subir la suppression de postes de l'an passé, cela va encore détériorer leurs conditions de travail déjà très dégradées, que ce soit dans les services ou les établissements. Nos élèves ont besoin d'enseignant.es mais aussi de personnels santé sociaux, de CPE, d'AED, et d'AESH. En ce qui concerne le service social nous tenons à souligner que des lycées ne sont couverts qu'à mi-temps, alors même que leur public est issu de REP ou REP+. Certains collèges REP sont pris en charge par des Conseillères Techniques qui n'assurent leur service d'AS qu'à mi-temps. Les difficultés que nous rencontrons dans nos établissements doivent susciter des réponses de type socio-éducatives.

Cette dotation ne répond absolument pas aux enjeux éducatifs de notre territoire et entérine la volonté de casse du service public d'éducation de ce gouvernement. Comme une majorité de la population l'a bien compris, la mobilisation est indispensable afin de stopper les contre-réformes de ce gouvernement. La CGT, avec l'intersyndicale, appelle à renforcer la grève et les mobilisations jusqu'au retrait de la réforme. Elle appelle à faire du 29 janvier une nouvelle journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.